

La recherche à l'Université de Corse

La recherche à l'Université de Corse est organisée au sein d'unités qui fédèrent l'ensemble des acteurs de la recherche de l'établissement :

- L'Unité Mixte de Recherche « Sciences Pour l'Environnement » (UMR SPE), qui mobilise ses forces de recherche sur 4 projets : Feux de forêt, Énergies Renouvelables, Ressources Naturelles et Gestion et Valorisation des Eaux en Méditerranée.
- L'Unité Mixte de Recherche « Lieux, Identités, eSpaces, Activités » (UMR LISA), qui mobilise ses forces de recherche sur 2 projets : Dynamiques des Territoires et Développement Durable et Projet Identités, Cultures : les processus de patrimonialisation.
- L'Unité Mixte de Service de Cargèse (Institut d'Études scientifiques de Cargèse - UMS IESC), qui a pour mission principale d'organiser des écoles scientifiques internationales de haut niveau.
- La Fédération de Recherche « Environnement et Société » (FRES), dédiée au développement des approches scientifiques pluridisciplinaires.

L'École Doctorale constitue la structure pédagogique au sein de laquelle les étudiants en master ou en doctorat s'initient aux méthodes propres à leur discipline.

La cellule de la Valorisation de la Recherche quant à elle assure la réalisation, la mise en œuvre et le suivi d'opérations de valorisation dans les domaines scientifiques de l'Université de Corse.

Liens utiles

www.concours-fonction-publique.com
www.cnrs.fr
www.recherche.gouv.fr
www.anrt.asso.fr/index.jsp

*Plaquette réalisée dans le cadre de travaux de doctorants, responsables du contenu :
Paul-Antoine Bisgambiglia, Jeanne Laleure, Yann Quilichini
Juin 2008*

www.univ-corse.fr



Conception / Réalisation Service Communication - Charte graphique Université de Corse

La Recherche : « Ensemble des activités intellectuelles et travaux ayant pour objet la découverte, l'invention et la progression des connaissances nouvelles »

Les métiers de la recherche

De vrais métiers d'innovation au service de la société, moteur du progrès et de la modernité.



Les métiers de la recherche en France

En France, pour l'année 2008 on dénombrait environ 400 000 emplois liés de près ou de loin à la recherche : plus de 118 000 chercheurs publics, 113 000 chercheurs privés et 200 000 personnels de soutien.

La recherche dans le public

Dans le public (établissements d'enseignement supérieur et organismes publics de recherche), le recrutement se fait essentiellement sur concours.

Les enseignants-chercheurs - maîtres de conférences (MdC) et professeurs des Universités (Pr) - ont la double mission d'assurer le développement de la recherche fondamentale et appliquée et de transmettre aux étudiants les connaissances qui en sont issues.

Les directeurs de recherche (DR) ont, outre les missions dévolues aux chercheurs, vocation à concevoir, animer ou coordonner les activités de recherche ou de valorisation.

Les chargés de recherche (CR) concourent à l'accomplissement des missions de la recherche et participent à la formation initiale et continue principalement dans les organismes de recherche et les établissements d'enseignement supérieur.

Les ingénieurs de recherche (IGR) participent à la mise en œuvre des activités de recherche, de formation, de gestion, de diffusion des connaissances et de valorisation de l'information scientifique et technique incombant aux établissements où ils exercent. Ils sont chargés de fonctions d'orientation, d'animation et de coordination dans les domaines techniques ou, le cas échéant, administratifs, et ils concourent à l'accomplissement des missions d'enseignement.

Les ingénieurs d'études (IGE) contribuent à l'élaboration, à la mise au point et au développement des techniques et méthodes mises en œuvre dans les établissements où ils exercent, ainsi qu'à l'organisation de leur application et à l'amélioration de leurs résultats.

Les assistants ingénieur préparent et contrôlent l'exécution des opérations techniques.

Les techniciens de recherche mettent en œuvre l'ensemble des techniques pour la réalisation des programmes de recherche ou d'enseignement supérieur.

Anne CASABIANCA
Ingénieur de recherche
UMR LISA - CNRS - Université de Corse
Projet Dynamiques des Territoires et
Développement Durable



« Je suis ingénieur d'analyse et de développement en sciences humaines et sociales au CNRS et je travaille à l'Université de Corse. Je définis en collaboration avec les chercheurs, les caractéristiques techniques des projets scientifiques et je les coordonne de la conception à la réalisation. Je participe à la valorisation des projets de recherche et à la diffusion de l'information scientifique. Je suis également chargée d'enseignement. »

La recherche dans le public - Grille des salaires

(Traitement mensuel brut hors primes et indemnités (au 1^{er} mars 2008))

Métiers	Diplôme requis	Salaire € (Début / Fin carrière)
Professeur (Pr)	MdC + HDR	2998 / 6015
Directeur de recherche (DR)	Doctorat + 8 ans d'expériences dans la recherche	2998 / 6015
Maître de conférences (MdC)	Doctorat + Post Doc (bac+9)	2068 / 4388
Chargé de recherche (CR)	Doctorat + Post Doc (bac+9)	2068 / 3741
Ingénieur de recherche (IGR)	Doctorat (bac+8) ou Ingénieur des grandes écoles ou des Universités (bac+5)	1877 / 4388
Ingénieur d'études (IGE)	Diplôme d'ingénieur, Master, Maîtrise, Licence (bac+3, 4, 5)	1686 / 3568
Assistant ingénieur	BTS, DUT, DEUST (bac+2)	1544 / 2510
Technicien de recherche	DEUG, Baccalauréat (bac+2)	1353 / 2348
Adjoint technique de la recherche	BEP	1289 / 1959
Agent technique de la recherche	CAP	1240 / 1580
Agent des services techniques	CAP	1238 / 1520



Félix TOMI
Professeur des universités
UMR SPE - CNRS - Université de Corse
Projet Ressources naturelles
Recherche sur les Plantes à Parfum
aromatiques et médicinales

« Le métier de professeur d'université a pour principal but l'enseignement et la formation et correspond parfaitement à mes aspirations. Il s'agit d'un métier où les activités sont nombreuses et enrichissantes (pédagogie, recherche, administration) mais parfois difficiles à concilier dans les emplois du temps. Le travail en équipe constitue aussi un grand intérêt du point de vue des relations humaines. Les qualités requises sont liées à l'enseignement : la pédagogie et la rigueur mais comme nous sommes aussi appelés enseignant-chercheur, ces qualités sont nécessaires afin de réaliser une bonne formation à la recherche et par la recherche auprès de nos doctorants. »

La recherche dans le privé

Dans le privé est pratiquée ce que l'on appelle la recherche & développement ; elle apparaît comme un moteur au service de l'innovation et de la compétitivité du groupe.

Il n'y a pas de grille de salaire, l'avancement et la rémunération du chercheur dépendront de la taille de l'entreprise et de sa position sur le marché mais aussi du travail produit par le chercheur et donc de sa renommée. Contrairement au secteur public, le recrutement dans le privé s'effectue à partir de son CV et de sa renommée.

Il apparaît en règle générale que la situation du chercheur est plus stable et plus lentement évolutive dans les grands groupes à l'instar de grands groupes industriels français, comme pour l'automobile ou pour les produits pharmaceutiques, qui travaillent par grands axes de recherche puis par domaine de compétitivité.

La recherche public - privé : les bourses CIFRE

Il y existe également une possibilité de partenariat entre public et privé qui se traduit par ce que l'on nomme les conventions CIFRE (Conventions Industrielles de Formation par la REcherche).

Par exemple, un grand groupe automobile français accueille en moyenne 25 thésards par an dans le cadre d'une convention CIFRE. La plupart de ces doctorants, après un contrat de 3 ans, s'intègre dans l'entreprise.

L'état aide ainsi les transferts de technologie en subventionnant les entreprises qui s'engagent dans ce processus.

Les conventions CIFRE associent autour d'un projet de recherche, qui conduira à une soutenance de thèse de doctorat, trois partenaires : une entreprise, un jeune diplômé, un laboratoire.

Daniel ISTRIA
Chargé de recherche
UMR LISA - CNRS - Université de Corse
Projet Identités, Cultures, les processus de patrimonialisation
Recherche sur l'habitat et l'occupation du sol dans les îles de la Tyrrhénienne durant le Moyen Age



« Mon rôle consiste à faire de la recherche (étude des textes anciens et fouilles archéologiques). Je m'occupe également de diffuser les résultats des recherches par des publications scientifiques ou de vulgarisation. »

Les organismes de recherches

La Recherche scientifique s'effectue en France dans le cadre de trois grandes «Pôles» :

1. Les établissements d'enseignement supérieur (universités).
2. Les organismes publics de recherche :
 - > Le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) produit du savoir et met ce savoir au service de la société.
 - > L'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA).
 - > Le Centre National d'Études Spatiales (CNES) est chargé de proposer au gouvernement la politique spatiale de la France au sein de l'Europe et de la mettre en oeuvre.
 - > L'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (INSERM) est le seul organisme public français entièrement dédié à la recherche biologique, médicale et en santé des populations. Ses chercheurs ont pour vocation l'étude de toutes les maladies humaines des plus fréquentes aux plus rares.
 - > Le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM).
 - > L'Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la MER (IFREMER) est un organisme public de recherche et de développement à vocation maritime.
3. Les entreprises.

En Corse, cinq de ces grands organismes publics sont présents : le CNRS rattaché à l'Université de Corse Pasquale Paoli, l'INRA, l'INSERM, le BRGM, et l'IFREMER.

Dans la recherche publique, les enseignants-chercheurs, chercheurs et techniciens composent des équipes qui s'investissent dans la recherche fondamentale ou dans la recherche finalisée à but industriel ou sociétal.

Les entreprises investissent dans une branche de recherche appliquée que l'on appelle la recherche/développement (R&D) dont le but est de produire des retombées économiques et commerciales (automobile, aéronautique, pharmaceutique...).



Frédéric BOSSEUR
Ingénieur de recherche
UMR SPE - CNRS - Université de Corse
Projet Feu, Couplage d'un modèle atmosphérique et d'un modèle de feux.

« Ma motivation principale est le travail en équipe. Je ne conçois mon travail qu'en termes d'échanges avec les autres chercheurs : c'est de cette dynamique que naît un travail efficace. »

Les missions du chercheur

Les chercheurs travaillent généralement dans les universités et laboratoires publics de recherche ou en entreprise, au service de l'innovation. Production scientifique, valorisation des résultats, diffusion de l'information scientifique et formation sont les principales missions du chercheur.

Pour les mener à bien, le chercheur réalise dans son laboratoire ou sur le terrain, des activités très diversifiées : il définit des sujets de recherche, réalise des expériences, analyse et interprète les résultats, rédige et publie des articles, participe et intervient dans des colloques et séminaires, etc.

Parallèlement, le chercheur participe également à la formation des doctorants et peut dispenser un enseignement universitaire. Il peut également être amené à déposer des licences et des brevets, apporter ses compétences à une entreprise existante, voire à créer sa propre entreprise.

Les qualités du chercheur :

Rigueur, méthode, ténacité, goût du travail en équipe, réactivité, inventivité.

La recherche permet la production de connaissances et celle-ci est à l'origine de nouvelles applications et de grandes avancées à la fois intellectuelles et techniques (vaccins, radiologie, écran plat, découvertes archéologiques, élaboration de nouvelles législations, etc.). On distingue ainsi la recherche fondamentale de la recherche appliquée :

> La **recherche fondamentale** a pour but d'aider à comprendre le monde, elle n'a pas de perspective économique et est presque exclusivement le fait de laboratoires de recherche publics. Certains domaines de recherche tels que les sciences humaines (histoire, lettres, droit...) n'ont pas d'applications technologiques ; leur seul but est le développement de la connaissance.

> La **recherche finalisée** regroupe les travaux de recherche scientifique entrepris afin de résoudre des problèmes spécifiques d'usage pratique.

Par exemple, en recherche fondamentale on étudie le comportement d'une maladie, et en recherche finalisée on met à jour un traitement. Cette distinction est cependant délicate à établir car de nombreux projets se situent à la frontière entre les deux.

Philippe POGGI
Maître de Conférence
UMR SPE - CNRS - Université de Corse
Projet énergies renouvelables
Recherche sur les ressources éolienne et solaire.
Intégration dans un réseau électrique
et du couplage énergies renouvelables et hydrogène



« Mon travail en deux mots : créativité et réflexion. »

Depuis leur création en 1981, les CIFRE sont gérées et animées par l'ANRT (Agence Nationale Recherche Technique pour le compte du ministère de la Recherche). A ce jour, plus de 15 000 doctorants en ont bénéficié. Elles s'adressent aux entreprises qui s'engagent à confier à un jeune diplômé (Bac+5) un travail de recherche en liaison directe avec un laboratoire extérieur. L'entreprise signe un contrat de travail à durée indéterminée ou déterminée de 3 ans et verse à son "jeune CIFRE" un salaire supérieur ou égal à 20 215 € / an.

Le candidat est âgé d'environ 26 ans. Il s'agit pour lui d'une première expérience professionnelle. Le laboratoire sera implanté dans une Université, une école, un organisme public de recherche, un centre technique. Il doit pouvoir encadrer efficacement le candidat de façon à lui donner une formation par la recherche de qualité.

L'entreprise et l'organisme de recherche (université ou CNRS par exemple) définissent un thème de recherche et de développement, qui ait à la fois une composante "recherche théorique" et une composante "apport à l'entreprise". Ce dossier sera accepté sous réserve d'adéquation aux objectifs de l'ANRT, qui est responsable de l'évaluation.

Dans ce cas, le thésard est embauché en CDD pendant 3 ans dans l'entreprise et l'ANRT verse à cette entreprise une somme en règle générale équivalente à ses charges sociales.

A l'Université de Corse, une convention CIFRE a été passée entre le laboratoire Parasites et éco-systèmes méditerranéens et le syndicat des Aquaculteurs Corses Mare e Stagni Corsi.



Laëticia ANTONELLI
Doctorante - Boursière CIFRE
UMR SPE - CNRS - Université de Corse
Projet Eau, Impact des parasites
sur la pisciculture corse

« Pour travailler en laboratoire, je pense qu'il faut être motivé et ne pas compter les heures de travail. »